

APPEL DE CANDIDATURES

l'IRAC | Architecture Canada au poste de chancelier du Collège des fellows

Les membres du Collège des fellows sont invités à proposer une candidature au poste de chancelier du Collège des fellows. Le chancelier est élu par les fellows à partir de la liste des candidatures soumises. L'élection a lieu la dernière année du mandat du titulaire du poste et son résultat est entériné à l'assemblée générale annuelle.

Le chancelier actuel, Barry Johns, FRAIC, d'Edmonton, dont le mandat prendra fin le 26 mai 2017.

Le Conseil d'administration doit aussi approuver le résultat de l'élection. Le chancelier du Collège des fellows étant un membre votant du Conseil d'administration de l'Institut.

Le chancelier exerce les fonctions suivantes :

- Il assiste aux réunions du conseil d'administration et participe pleinement à la planification stratégique, à l'élaboration et au suivi des politiques ainsi qu'aux travaux d'évaluation.
- Il préside la cérémonie d'investiture des fellows et les réunions des administrateurs du Collège des fellows.
- Il accomplit toutes les tâches liées à son poste, celles requises par les règlements du Collège des fellows, et celles que lui délèguent les administrateurs du Collèges des fellows.
- Il présente régulièrement un rapport à tous les membres du Collège.
- Le mandat du chancelier est de trois ans. Il commence après l'assemblée générale annuelle du Collège des fellows, qui aura lieu le 26 mai 2017.

Veillez prendre note des conditions suivantes :

- Seuls les fellows en règle de l'IRAC peuvent proposer des candidatures et être mis en candidature.
- Chaque candidat doit être proposé par cinq (5) fellows en règle.
- Pour assurer l'impartialité, les dirigeants actuels du Collège et les autres membres du comité national ainsi que les membres du conseil administration de l'IRAC ne doivent pas proposer ni ne doivent appuyer publiquement un candidat.

Marche à suivre :

- Le formulaire de mise en candidature dûment rempli et un **énoncé de 200 mots** du candidat, dans lequel il résume brièvement son expérience et indique comment il entend relever le défi de diriger le Collège, doivent parvenir au bureau national de l'IRAC (à l'adresse ci-dessous) **avant le 17 février 2017**, par la poste, par service de messagerie ou par télécopieur.
- Un bulletin de vote sera envoyé par courriel à chaque fellow accompagné de la liste de tous les candidats, d'une copie de l'énoncé de chacun d'entre eux et du nom des fellows qui l'ont proposé.
- La première réunion du conseil d'administration à laquelle devra participer le chancelier nouvellement élu aura lieu à l'automne 2017.

ARCHITECTURE CANADA

613-241-3600 | fax/télé. 613-241-5750 | info@raic.org

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Écrire en caractères lisibles.

Candidat au poste de chancelier du Collège des fellows de l'IRAC :

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Membres qui appuient la candidature

(1) Nom : _____ (4) Nom : _____

Adresse : _____ Adresse : _____

Signature : _____ Signature : _____

(2) Nom : _____ (5) Nom : _____

Adresse : _____ Adresse : _____

Signature : _____ Signature : _____

(3) Nom : _____

Adresse : _____

Signature : _____

Veillez retourner à :
IRAC | Architecture Canada
330 – 55, rue Murray
Ottawa (Ontario) K1N 5M3
Télec. : 613-241-5750
ccharbonneau@raic.org

